

## FORMATION CSE Plus de 300 salariés

### Modalités pédagogiques

**Durée** : 5 jours

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 2 mini – 10 max, (en intra minimum 4 personnes)

**Dates** : A la convenance du client

### Présentation de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre aux membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément la réglementation.

### Objectifs de fin de formation

- Être capable de définir les missions et les prérogatives des membres CSE en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations dans sa mission du SCE
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques
- S'approprier les méthodes d'analyse des accidents et des incidents par la méthode de l'arbre des causes
- S'approprier les méthodes et les outils pour l'efficacité de sa mission
- Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter l'ensemble des moyens de la Commission.
- Être capable d'accomplir l'ensemble des missions affectées à la Commissions.

### Public visé et Prérequis

#### Public visé :

Membres du CSE de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail  
Dirigeants et service RH

#### Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

## Programme de formation

### ***.1 Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail***

Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle  
Les enjeux de la santé et sécurité au travail

### ***.2 Le contexte réglementaire***

La pyramide des textes  
Les sources de droits en santé et sécurité au travail  
La partie 4 du code du travail  
Les principes généraux de prévention

### ***.3 Obligations et responsabilités***

Les rôles et responsabilités de chacun  
Notions de faute intentionnelle et inexcusable  
Notions de responsabilité civile et pénale  
Notions d'obligation de sécurité de résultat

### ***.4 Les acteurs de la prévention***

Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif  
La prévention, définition et notions importantes  
Définition Accident de Travail, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet...  
Notions de danger, dommage, risque  
Mécanisme d'accident  
Les valeurs du réseau prévention

### ***.5 Les rôles, moyens et le fonctionnement du C.S.E.***

Rôle du Comité et des Commissions  
Le fonctionnement du Comité et de la Commission  
Les moyens à disposition du Comité et de la Commission  
Les différents participants aux réunions périodiques

### ***.6 Les missions de la Commission***

L'inspection des locaux  
L'intervention lors de dangers graves et imminents  
L'animation d'enquêtes  
Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies  
Les missions d'études de documents  
Les missions de la Commission vis-à-vis des conditions de travail et de l'hygiène  
La promotion de la prévention

## ***.7 L'analyse des conditions de travail***

Introduction à l'analyse des conditions de travail  
Méthodes de repérage des déterminants du travail  
Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations

## ***.8 L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique***

Les enjeux et le cadre réglementaire  
Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques  
L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)  
L'élaboration de mesures de prévention

## ***.9 L'analyse d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle***

Les différentes phases de l'analyse  
L'arbre des causes  
La méthode des 5 M  
La hiérarchisation des mesures de prévention

## ***.10 Les obligations en matière de formation sécurité***

Notions générales et champs d'application  
Les différentes formations en santé et sécurité au travail  
Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

## ***PRATIQUE***

### ***Applications en sous-groupes***

Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail  
Identifier le rôle, les missions et les moyens de la Commission  
Définir les acteurs internes et externes ainsi que leur rôle  
Lister les enjeux d'une démarche de prévention à partir de l'analyse d'un accident du travail  
Analyser des accidents à l'aide de la méthode de l'arbre des causes  
Réaliser, à partir d'une grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le Document Unique et proposer des mesures de prévention  
Préparer et animer une réunion du C.S.E. axée sur la Commission S.S.C.T.  
Rédiger un plan de prévention  
Analyser les déterminants de l'activité physique et les facteurs de Risques Psycho-Sociaux

## ***Travaux individuels***

Décrire le mécanisme et les conséquences d'un accident du travail à partir d'études de cas  
Argumenter, de manière concrète, les mesures de prévention existantes en tenant compte des principes généraux de prévention  
Quantifier les risques présents sur le lieu de travail  
Déterminer les situations répondant à la notion de danger grave et imminent

## ***Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)***

Identifier les informations liées aux paramètres de la situation de travail  
Repérer les risques présents  
Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention

## **Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**

**Moyens pédagogiques :** L'ensemble de la formation alternera théorie et mise en application immédiate. Le formateur utilisera les documents et les outils internes de l'entreprise et proposera des axes d'amélioration. Cet élément permet de mettre en œuvre une formation très opérationnelle et facilite l'appropriation des savoirs pour le stagiaire.

**Moyens techniques :** Salle de formation équipée de tables et chaises, connexion internet et vidéo projecteur, paperboard.

## **Moyens d'encadrement**

Formateur CSE et spécialisé en Santé et Sécurité au Travail.

## **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Questionnaire de connaissance
- Évaluation sommative au cours des différents ateliers

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation